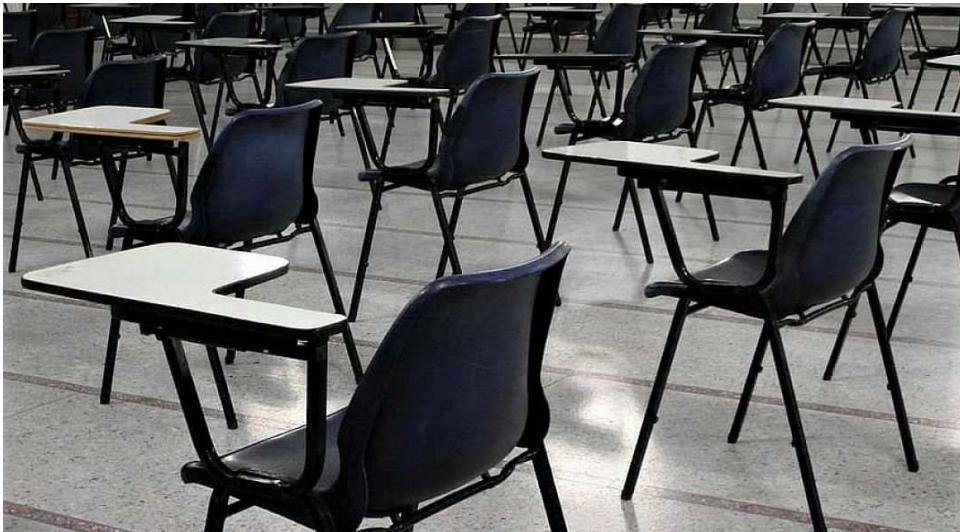


## BTS : le gouvernement annonce une session de rattrapage en 2021 et...

4-5 minutes

Les étudiants en BTS n'ayant pas pu valider leur diplôme en 2021 pourront bénéficier d'une "session de rattrapage". C'est ce qu'annoncent le 16 avril 2021 le [MENJS](#) et le [MESRI](#) dans un communiqué commun. De plus, "une réforme" est annoncée "dès l'année prochaine" : "Les difficultés de l'organisation de cet examen national depuis le début de la crise sanitaire ont montré qu'il était nécessaire d'initier une réflexion sur son adaptation pour les années à venir. Cette réflexion sera lancée avec l'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires dès la prochaine rentrée".



Pikist

Le MENJS et le MESRI ont annoncé, le 16 avril 2021 dans un communiqué commun, que sera ouvert "à titre exceptionnel, une session de rattrapage pour l'année en cours à destination de l'ensemble des candidats qui n'auraient pas pu valider leur diplôme". Le communiqué précise que "le contenu ainsi que les modalités d'organisation de cette session seront prochainement détaillés".

Pour rappel, l'organisation de l'examen national des étudiants en

BTS a fait l'objet ces dernières semaines de prises de position et événements divers, notamment lors de l'épisode des attroupements à la Maison des examens d'Arcueil ([lire sur AEF info](#)). Contacté par AEF info après cet épisode, le Siec avait rappelé qu'en cas d'absence à une épreuve écrite, il n'y a que deux issues possibles pour l'étudiant : un 0/20 ou une élimination. Et sans possibilité de rattrapage. Depuis plusieurs mois, des étudiants, soutenus entre autres par l'Unef et des personnalités politiques, demandent la mise en place du contrôle continu ([lire sur AEF info](#)).

Une réforme "dès l'année prochaine"

Les deux ministères annoncent également "une réforme de plus grande ampleur dès l'année prochaine", sans donner pour le moment plus de détail que ceci : "Les difficultés de l'organisation de cet examen national depuis le début de la crise sanitaire ont montré qu'il était nécessaire d'initier une réflexion sur son adaptation pour les années à venir. Cette réflexion sera lancée avec l'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires dès la prochaine rentrée."

Par ailleurs, le texte reprend des annonces déjà communiquées, le 19 mars 2021, sur "des modalités de stages plus souples et adaptables" pour les étudiants en BTS ([lire sur AEF info](#)). "Le stage pourra ainsi prendre des formes innovantes, son organisation pourra être fragmentée pour en faciliter l'organisation. Si l'immersion au sein d'une structure d'accueil n'est pas possible pour une durée de 4 semaines, elle peut être complétée par des mises en situation professionnelles dans l'établissement de formation", détaille le communiqué du 16 avril 2016.

Au total, 180 000 candidats, répartis en 88 spécialités, sont potentiellement concernés pour cette année universitaire 2020-2021.

Dépêche n° 650480